





MARS 2020 N°15 Publication bimestrielle

EDITO



Quelques jours après mon arrivée à La Réunion, en provenance de la DRAAF Occitanie, je prends connaissance des réalités du monde agricole réunionnais, de sa richesse, de sa diversité, tant au niveau de ses filières que des hommes et des femmes qui l'animent.

Dans les prochaines semaines, j'irai à la rencontre des professionnels du monde agricole, des organismes représentatifs, des structures économiques, des collectivités territoriales et des différents partenaires de la DAAF.

La conjoncture actuelle est riche, en témoignent les thèmes abordées dans cette note. La mise en œuvre du comité de transformation de l'agriculture, la préservation du foncier agricole, la déclinaison du plan de réduction des produits phytopharmaceutiques, la préservation et la lutte contre les organismes nuisibles, constituent quelques-uns des dossiers inscrits sur ma feuille de route.

Avec une équipe motivée et professionnelle, je souhaite accompagner le développement de l'agriculture réunionnaise, secteur économique important, avec une dimension sociale affirmée et un grand enjeu pour l'aménagement du territoire, sans oublier son rôle fondamental. celui de nourrir les hommes.

Pascal AUGIER

Directeur de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de La Réunion

MARCHÉ DE LA VIANDE DE VOLAILLE

Niveau de production locale record en 2019, et volumes importés toujours importants

La consommation locale de viande de volaille en 2019 a atteint un sommet, avec un niveau de production locale jamais atteint, et des volumes importés au plus haut.

On estime à près de 18 700 tonnes équivalent-carcasse le volume de viande de volaille produite à La Réunion en 2019. Cette estimation intègre toute les espèces de volailles, produites dans le cadre des filières organisées ou non. C'est 16 % de production locale en plus par rapport à 2018 (graphique 1).

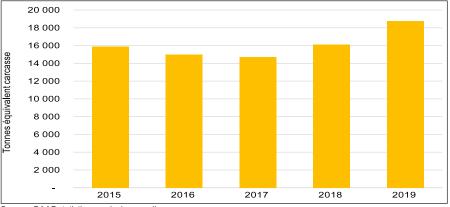
Dans la filière organisée, les éleveurs des coopératives AVI-PÔLE et Fermiers du Sud ont produit près 15 000 tonnes



(Photo: Cheik, Saidou/Min, agri, fr)

de volaille. C'est un record qui montre que la réorganisation de la filière en 2016, avec rapprochement des coopératives et mutualisation des abattoirs, porte ses fruits.

Graphique 1 Évolution de la production locale de viande de volaille à La Réunion



Source : DAAF statistique agricole annuelle

S'agissant des importations de viande de volaille en 2019, elles sont en légère augmentation par rapport à 2018 (tableau 1): 21 760 tonnes sont entrées sur le territoire (+1%). Dans le détail, les importations de cuisses de poulets congelées restent à un niveau élevé, plus de 8 000 tonnes en 2019, mais en léger retrait par rapport à 2019 (- 2%). En revanche, les

importations de morceaux désossés de poulets congelés ont bondi de 15 %, plus 600 tonnes entre 2018 et 2019, pour s'élever à 4 570 tonnes.

Tableau 1 Évolution des importations de viande de volaille à La Réunion entre 2018 et 2019

Importations (en tonnes)	2018	2019	Evol 18-19
Carcasses de poulets, congelées	1 792	2 057	15 %
Découpes de poulets, fraîches	547	278	-49 %
Morceaux désossés de poulets, congelés	3 972	4 571	15 %
Demis ou quarts de poulets, congelés	1 036	1 133	9 %
Ailes de poulets, congelées	1 441	1 466	2 %
Cuisses de poulets, congelées	8 233	8 054	-2 %
Autres morceaux et autres volailles	4 450	4 201	-6 %
TOTAL VIANDE DE VOLAILLES	21 471	21 760	1 %

Source : Douanes, traitement DAAF

Le haut niveau de la production locale de viande de volaille est une bonne nouvelle pour la filière. La hausse globale de la consommation de viande de volaille à La Réunion en 2019 aurait pu avoir des répercussions négatives sur les autres filières productrices de viande. Or, les chiffres disponibles pour les viandes bovine et porcine ne montrent pas de fléchissement : production locale et importations sont orientées à la hausse.

ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Changements dans la nomenclature des diplômes

La nomenclature française des diplômes a été modifiée en 2019, principalement pour l'aligner sur la nomenclature définie par le cadre européen et faciliter les comparaisons et les correspondances avec les certifications d'autres pays européens.

Le tableau 2 de correspondance ci-contre fait le lien avec la nomenclature précédente qui date de 1969.

Tableau 2 Correspondance entre les nomenclatures de 1969 et 2019

Nomenclature de 1969	Nomenclature de 2019	Équivalence / Diplômes
Niveau V	Niveau 3	CAP
Niveau IV	Niveau 4	BAC
Niveau III	Niveau 5	BAC +2
Niveau II	Niveau 6	LICENCE
Niveau I	Niveau 7 Niveau 8	MASTER DOCTORAT

 \mbox{NB} : les niveaux 1 et 2 de la nouvelle nomenclature existent mais ne correspondent pas à des diplômes

Concours général Agricole 2020

Les producteurs et transformateurs réunionnais récompensés par 7 médailles, dont 5 en or

La qualité des productions réunionnaises a été une nouvelle fois récompensée lors du salon de l'agriculture dans son édition de 2020. Confitures, miel et rhums ont été distingués par les différents jurys.



Médailles d'Or

- Confiture extra banane et citron vert Melissa Distribution à Saint-Benoît
- Confiture extra de letchis de Bras Canot au coulis de framboise Melissa Distribution
- Confiture extra de papaye aux fruits de la passion Tipopéi, artisan confiturier à Saint-Philippe
- Miel de baies roses M. SAVREUX Bernard, apiculteur à La Rivière Saint-Louis
- Arrangé Ananas Distillerie Rivière du Mât



Médailles de Bronze

- Confiture extra de tangor Melissa Distribution à Saint-Benoît
- Punch Coco Réuni Rhums (Rhum Métiss) au Tampon

Bilan de deux ans d'activité de la CDPENAF, de juin 2017 à mai 2019

Le foncier agricole : une denrée rare à protéger

La Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) a été installée à La Réunion le 1er décembre 2016

Le foncier agricole - qui couvre 20 % seulement de l'île avec près de 42 000 ha – fait l'objet d'une très forte pression et a ainsi régressé de 11 000 ha en une trentaine d'années. Tout projet conduisant au déclassement de terres agricoles ou à la réduction de ces espaces fait l'objet d'un avis de la commission.

Dans les départements d'outre-mer, la CDPENAF émet des avis conformes (contraignants) sur les autorisations d'urbanisme et les documents de planification urbaine.

La CDPENAF joue pleinement son rôle en matière de protection des espaces agricoles et naturels tout en prenant en compte les enjeux de développement économique et d'intérêt général. Cependant, la conciliation des intérêts particuliers et de l'intérêt général reste un exercice d'une grande difficulté.

La particularité législative de l'avis conforme dans les départements d'outre-mer, est justifiée par le contexte local : la reconquête du foncier agricole à des fins d'installation de jeunes agriculteurs et de consolidation des exploitations existantes constitue un enjeu majeur pour la survie de l'agriculture réunionnaise.



Un des objectifs de la CDPENAF : préserver le foncier agricole en évitant le mitage (Photo : Cheik.Saidou/Min.agri.fr)

330 ha de foncier agricole préservés grâce à l'action de la CDPNAF

De juin 2017 à mai 2019, la CDPENAF a examiné 1.229 demandes d'autorisation d'urbanisme en zone agricole et 334 en zone naturelle. Près de la moitié de ces demandes correspondent à des constructions nécessaires à l'activité agricole, les autres correspondants à des constructions non agricoles (maison d'habitation, projets de commerce etc ...). Cependant seulement la moitié reçoit un avis favorable en première instance, les dossiers étant non argumentés, surdimensionnés et avec une architecture ne correspondant pas à l'usage projeté.

L'accompagnement des projets agricoles en amont par les organisations agricoles et les collectivités est donc essentiel. Le 16 décembre 2018, la CDPENAF a validé la création d'un Comité Consultatif d'Expertise des Constructions Agricoles (CCECA) composé de professionnels agricoles et chargé d'accompagner les porteurs de projets agricoles. Les résultats obtenus à ce stade sont très positifs.

Pour les zones agricoles, sur une surface totale de 73 hectares sollicitée dans ces demandes, 44 hectares ont reçu un avis favorable après examen. La CDPENAF a donc évité en deux ans la consommation de 29 hectares d'espaces agricoles.

Au vu des avis de la commission sur les 8 PLU examinés (6 favorables / 1 défavorable / 1 retrait), les services de la DAAF et de la DEAL ont mis en place une méthode de travail partenariale avec les communes concernées par l'élaboration de leur document d'urbanisme.

A ce stade, la surface agricole préservée grâce au travail de la commission sur les documents d'urbanisme peut être estimée à 300 hectares.

FRUITS ET LÉGUMES

Nouvelles des marchés

Le service de l'information statistique et économique de la DAAF suit quotidiennement le prix des produits agricoles. Les enquêtes réalisées, appelées mercuriales, sont à retrouver sur le site internet de la DAAF :

> euro/pièce 1,10 1.00

> > 0,90

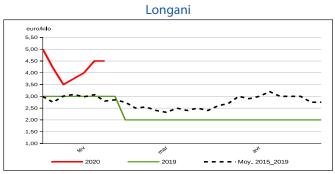
0.80

0.70 0.50

0.30

0,20

http://daaf.reunion.agriculture.gouv.fr/Les-mercuriales



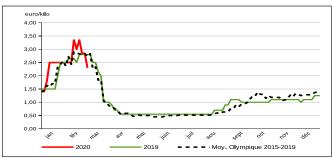
Alors que la saison 2019 du longani a été très bonne, les pluies du début d'année semblent avoir compromis la campagne actuelle. Ce petit fruit est peu présent sur les étals de nos marchés et son prix se situe à des niveaux élevés.

Combava

----- Moy. Olympique 2015-2019

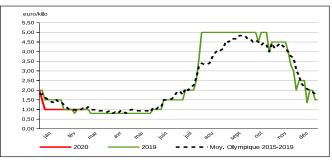
Arbre fruitier très demandeur en eau, le début d'année 2020 a été bénéfique au combava. Son prix actuel si situe dans la moyenne quinquennale.

Chouchou



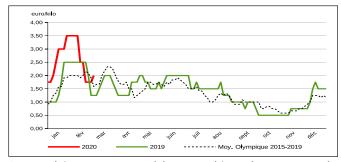
Dans l'attente d'un meilleur apport pendant la période hivernale, le chouchou se fait rare et se négocie à un niveau de prix relativement élevé.

Citron vert



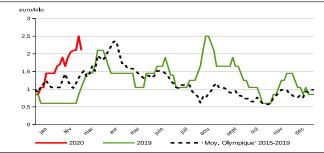
En ce début d'année, le cours du citron vert est stable à 1 euro le kilo; les intempéries n'ont pas eu d'incidence sur sa production.

Courgette



Particulièrement sensible aux aléas climatiques, la production de courgette a souffert face aux importantes précipitations de ce début d'année. Le prix de ce légume, comme celui de la tomate, se positionne très largement au-dessus de la moyenne des cinq années précédentes. Depuis mi-février, le cours retrouve un niveau « normal ».

Tomate de plein champ



Les fortes pluies du début d'année ont mis à mal les cultures de plein champ. L'approvisionnement du marché en tomate s'est ralenti et le cours de la tomate n'a cessé d'augmenter à partir de mi janvier pour atteindre un sommet à 2,50 € le kilo fin février.

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Service de l'Information Statistique et Economique Parc de la Providence 97 489 SAINT-DENIS Cedex

Directeur de la publication : Pascal AUGIER Rédacteur en chef: F. LÉTOUBLON

Rédacteurs : G. BARC ; N. CAMBRONNE ; C. LEPERLIER ; L. LEVET Composition: SISE - DAAF Dépot légal: À parution - ISBN: 2-11-090743-6 © Agreste 2020